Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 28 (1902)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TOUR-DE-PEILZ

Elaboration des plans d'un nouveau Collège.

La Municipalité de la commune de La Tour-de-Peilz ouvre un concours entre les architectes vaudois et les architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud pour l'élaboration des plans d'un nouveau collège à La Tour-de-Peilz.

Le projet comprendra un bâtiment pouvant contenir :

1° 12 classes primaires à raison de 48 élèves par classe.

2° 1 salle pour bibliothèque et musée scolaire.

3° 1 salle de couture.

4° 1 salle pour la commission des écoles.

5° 1 salle de gymnastique.

6° 1 salle de conférences ou réunions pouvant contenir 300 places assises.

Cette salle devra être aménagée de manière à pouvoir être divisée en 2 ou 3 parties par des parois mobiles. Elle devra avoir son accès direct depuis l'extérieur.

7° 1 petit appartement pour le concierge, si possible à proximité de l'entrée.

8° Tous les locaux accessoires que comporte un bâtiment de ce genre, soit water-closets, lavabos, prisons et bûcher.

Il sera remis aux concurrents un plan de situation, autographié à l'échelle de 1 : 250 avec les cotes de niveau, sur lequel devra être indiquée la silhouette générale du bâtiment et son accès.

Les concurrents auront à fournir :

a) un plan de chaque étage à l'échelle 1 : 100 ;

b) deux façades ;

c) une coupe longitudinale ;

d) une coupe transversale ;

e) un devis estimatif calculé au mètre cube, non compris les honoraires des architectes ; le cube se calculera du niveau du sol des caves au plafond des combles ;

f) un devis estimatif des travaux extérieurs, soit mur de clôture, grille, nivellement du préau, raccordement aux égouts, plantations d'arbres, etc. ;

g) une note explicative.

Les projets munis de la suscription « Concours pour le collège de La Tour-de-Peilz, seront expédiés franco au Greffe municipal de la commune de La Tour-de-Peilz, pour **le 31 mai 1902 à 5 heures du soir.**

Tout projet parvenu après cette date sera exclu du concours.

Le jury pourra néanmoins statuer sur la réception des projets arrivés accidentellement en retard, mais consignés en temps utile.

Chaque concurrent joindra à son envoi une enveloppe cachetée contenant son nom et son adresse exacte et portant à l'extérieur une devise ou signe distinctif qui devra être répété sur chaque feuille du projet.

Le jury appelé à juger le concours sera nommé par la Municipalité, et se composera du syndic, de l'architecte conseil de la Municipalité et de trois architectes choisis dans la Suisse romande. Ces derniers seront désignés en temps utile.

La Municipalité de La Tour-de-Peilz met à la disposition du jury une somme de deux mille deux cents francs, répartie en trois primes, de 1000 fr., 700 fr. et 500 fr., pour être décernées aux trois projets jugés les plus satisfaisants.

Après leur classification par le jury, les projets seront exposés publiquement dans une salle pendant huit jours.

A partir de ce délai, les projets non primés devront être réclamés par leurs auteurs. Quinze jours plus tard, la Municipalité aura le droit d'ouvrir les enveloppes des projets non réclamés et les renverra franco à leurs auteurs.

Les projets primés deviendront la propriété de la Municipalité de La Tour-de-Peilz qui se réserve d'en faire tel usage qui lui conviendra pour la construction projetée, en particulier pour l'élaboration des plans définitifs et la direction des travaux.

Les concurrents devront prévoir dans l'élaboration des plans le cas de construction immédiate seulement d'une partie de l'édifice.

Sans vouloir limiter les concurrents, la Municipalité croit devoir insister sur le caractère de simplicité qu'il convient d'adopter pour cette construction et le désir de s'attacher plus spécialement aux lignes harmoniques qu'à des façades monumentales.

SOCIÉTÉ SUISSE POUR LA CONSTRUCTION D'ACCUMULATEURS ÉLECTRIQUES

Ancienne maison **E. BLANC & Cie**, fondée en 1884.

à Marly le Grand près Fribourg (Suisse)

Seule concessionnaire pour la Suisse des Accumulateurs

SYSTÈME POLLAK

Batteries à poste fixe et transportables pour toutes applications.

Plaques à grande surface pour décharges rapides.

Plaques à matière active perforée de grande capacité.

Envoi du catalogue sur demande

ATELIERS MÉCANIQUES de SERRURERIE et CONSTRUCTIONS en FER

CHARPENTES ET MENUISERIES METALLIQUES

Ponceaux, Passerelles, Escaliers, Jardins d'hiver, Kiosques, Serres, Grilles, Balustrades, Portails en tous genres, Vitrages, Spécialité de **Fenêtres économiques** *et Portes en fer pour* **Usines, Halles,** *etc.*

Etudes -- Devis.

L. SCHMIDT-PERRET & Cie, LAUSANNE
5, RUE SAINT-MARTIN, 5. (H830/L)

USINES DES GRANDS CRÊTS, VALLORBE (Société anonyme par actions)

Téléphone. — Adresse télégraphique : GRANDS CRÊTS VALLORBE

Chaux silosées éminemment hydrauliques

remplaçant avantageusement les meilleures marques françaises. Même étage géologique qu'à Viriéu-le-Grand. Reconnues des meilleures et des plus avantageuses pour blocains, plots, bétonnages, dallages, maçonneries, crépissages, etc. Analyses et essais du Bureau fédéral de Zurich à disposition. **Installation moderne la plus perfectionnée. Contenance des silos : 10,000 tonnes. Production journalière : 100 tonnes. Puissance électrique : 200 chevaux. Raccordement industriel avec le Jura-Simplon.**

Les Usines ne livrent que des Chaux en silos depuis plusieurs mois.

Fournisseur de l'Entreprise du Tunnel du Simplon et de l'Entreprise des « Forces motrices du Rhône à St-Maurice » pour la commune de Lausanne. — Certificats de ces entreprises à disposition.

Directeur technique : **M. A. GLARDON, à Vallorbe, Ingénieur diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne.**
Directeur commercial : **M. A. MATTHEY, Croix-d'Ouchy, Lausanne.**

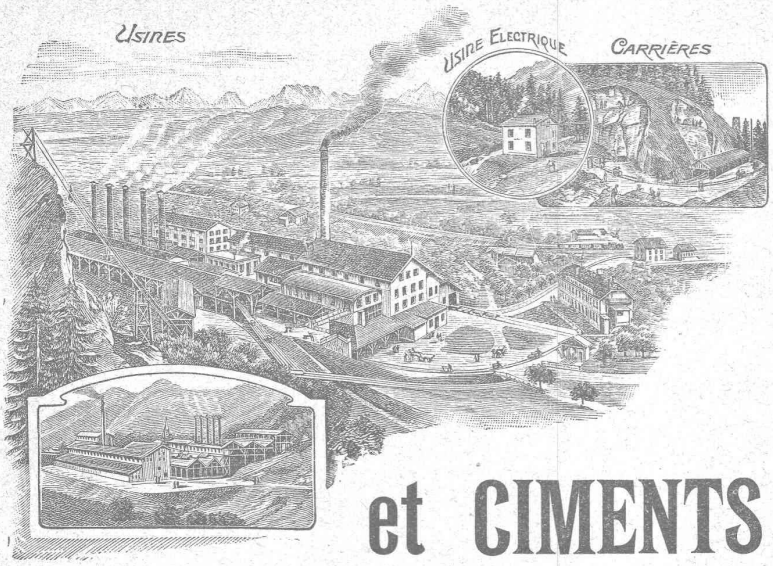

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

CHAUX

et CIMENTS de BAULMES

Médaille d'or, Exposition cantonale vaudoise, Vevey 1901.

Les Usines construites en 1898 sont installées avec les derniers perfectionnements et permettent une **production annuelle de**
3000 wagons de 10 tonnes de **chaux lourde et mi-lourde** et
1000 wagons de 10 tonnes de **ciment naturel et artificiel.**

LIBRAIRIE F. ROUGE, LAUSANNE

4, rue Haldimand, 4

Vient de paraître

Croquis de Ponts métalliques

par **Jules Gaudard,** ingénieur civil, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

Un beau volume in-4°, avec 55 planches hors texte représentant 526 croquis de ponts et arches en fer — Prix **20 francs.**

Machines Belleville à grande vitesse

Machine à triple expansion ayant fonctionné à l'Exposition de 1900.
(Galerie des Groupes électrogènes).

Puissance : **1200** chevaux env. - Nombre de tours par minute : **250**.

avec graissage continu à haute pression

PAR POMPE OSCILLANTE SANS CLAPETS

BREVET D'INVENTION S. G. D. G. DU 14 JANVIER 1897

Machines à simple, double, triple et quadruple expansion, robustes, économiques;

Fonctionnant sans bruit, sans vibrations;

Occupant peu de place;

Faciles à conduire, aisément visitables et démontables;

Disposées pour conduire directement des dynamos, pompes centrifuges, etc.

TYPES de 10 à 2000 CHEVAUX

Envoi franco de tous renseignements.

DELAUNAY BELLEVILLE & Cie, Saint-Denis-sur-Seine.

Adresse télégraphique : BELLEVILLE, Saint-Denis-sur-Seine. (H 6205 X)

Société anonyme des Ateliers de Mécanique de Précision de Territet

Ancienne Maison PERDRISAT, BLANC & Cie

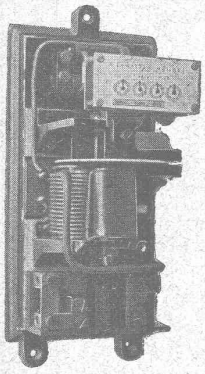

FABRIQUE DE

COMPTEURS D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

pour courants continus et alternatifs (brevetés).

SPÉCIALITÉ DE

Distributeurs automatiques de Timbres-poste et Cartes postales.

PETITE MÉCANIQUE en général. (I 1900 S)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1900. MÉDAILLE D'OR

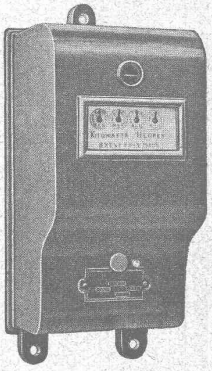

FRIED. KRUPP GRUSONWERK **Magdeburg-Buckau**

Casse-Pierres

pour la préparation du macadam, et autres.

Machines à broyer.

Installations mécaniques pour
USINES A CIMENT
Moulins à mortier et à asphalte.

Pointes de cœur, Croisements pour (H 5561)
Tramways et Chemins de fer.

Représentant : **Ed. HANUS**
Rue Petitot, 11, GENÈVE.

Ingénieur-mécanicien

(Suisse allemand), d'âge mûr, ayant travaillé dans les plus grandes usines de la Suisse et étant depuis six mois dans la Suisse française pour étudier la langue, **cherche place** dans le bureau technique d'une fabrique de machines, d'un entrepreneur, d'une usine industrielle ou autre.

Pour se perfectionner dans la langue française, il se contenterait de modestes appointements. Bons certificats à disposition. — S'adresser sous Kc 11986 L à l'Agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, Lausanne.

Ingénieurs diplômés et conducteurs de travaux

bien au courant des études et de la construction des Chemins de fer, sont demandés pour la ligne du Haut-Congo.

Les postulants doivent être âgés de moins de 36 ans.

S'adresser pour renseignements à Mr le Consul Boillot-Robert, à Neuchâtel.

Jeune homme, ayant fait un stage de trois ans et demi dans un des meilleurs bureaux d'architectes à Neuchâtel, **cherche place** de

Dessinateur

en Suisse ou à l'étranger pour tout de suite ou au printemps. Adresser les offres à M. **E. Soguel**, notaire à **Neuchâtel.**

VENTE

d'une chaudière et d'un moteur à vapeur.

La Direction des Domaines de la Commune de Lausanne offre à vendre un **générateur à vapeur,** multitubulaire, inexplosible, système Babcok et Wilcox, et un **moteur à vapeur,** provenant de l'Entrepôt frigorifique des abattoirs.

Ces appareils sont dans un parfait état d'entretien. — Pour les visiter, ainsi que pour obtenir tous renseignements à ce sujet, s'adresser au **directeur du Service des abattoirs, à la Borde, Lausanne.**

Les demandes d'achat devront être adressées à la Direction soussignée.

Lausanne, le 24 février 1902.

(H11557L) *Direction des Domaines.*

Parqueterie d'Aigle (Vaud)

Fondée en 1855.

Parquets en tous genres, des plus simples aux plus riches.

Travail soigné sous tous les rapports.

Les plus hautes récompenses aux Expositions de:

Berne 1857, **Londres** 1862, **Paris** 1867 et 1878, **Zurich** 1883, **Yverdon** 1894, **Genève** 1896, **Vevey** 1901.

EXPORTATION

Bulletin Technique de la Suisse romande.

MM. les nouveaux abonnés peuvent se procurer au **prix réduit de 8 fr., cartonné,** la collection du *Bulletin,* **des années 1900 et 1901,** en s'adressant directement à la **Librairie F. Rouge, rue Haldimand, Lausanne.**

Gouvernement de la Colonie d'Orange River.

Avis sous l'art. 6, chap. 112 du Code.

Demande de brevet pour « **Distributeur automatique** ».

Nous portons à la connaissance générale que Charles PERDRISAT, de la maison PERDRISAT, BLANC & Co, domiciliée à Territet, Suisse, mécanicien, a déposé à mon bureau, en date du 4 février 1902, une demande de Brevet pour l'invention mentionnée ci-dessus, accompagnée d'une description.

En foi de quoi, maintenant, le dit Charles PERDRISAT, par son mandataire John-George FRASER, m'a donné un avis écrit qu'il désire voir cette demande prise en considération, nous avons décidé que cette demande et toutes les objections qui y sont faites, seront traitées à mon bureau, le 20 mai 1902, à 10 h. du matin.

En conséquence, nous invitons toutes les personnes qui seraient intéressées à faire opposition à l'accord du brevet pour la dite invention, à déposer à notre bureau, avant le jour de l'audience, un document expliquant leurs objections, faute de quoi elles seront exclues du droit de les faire valoir.

Donné sous ma signature et mon seing à **Bloomfontein,** ce 5 février 1902. (Signé) **H.-F. BLAINE,** Conseiller légal.

Pour tous renseignements concernant le susdit avis, s'adresser au *Bureau International de Brevets d'invention E. Imer-Schneider,* Ingénieur-conseil, *Genève,* 8, Boulevard James Fazy.

Ecole polytechnique suisse.

Pour le commencement du semestre d'été 1902, un concours est ouvert pour la place d'un assistant pour l'enseignement de la construction et de l'exploitation des chemins de fer, à la division du génie civil de l'Ecole polytechnique fédérale. Les exigences pour les candidats sont : Etudes faites à une école polytechnique, et quelque expérience comme ingénieur pratiquant; connaissance de l'allemand et du français.

Le traitement sera fixé d'après convention spéciale.

Les candidats sont invités à adresser leurs offres au soussigné jusqu'au 15 mars, en y joignant un « curriculum vitæ » et leurs certificats. Sur demande, de plus amples renseignements seront donnés.

Zurich, le 24 février 1902.

Le Président du Conseil de l'Ecole polytechnique suisse

(Signé) H. BLEULER.

S. de MOLLINS, ingénieur-civil.

Agent général des Brevets HENNEBIQUE pour la Suisse.

BUREAU CENTRAL :

Maison Villard, Lausanne.

PROJETS ET ÉTUDES DE:

Ponts et Viaducs. Canalisations et Aqueducs. Réservoirs. Fondations sur mauvais sol. Caissons flottants et pneumatiques. Murs de soutènement. Charpentes. Tabliers. Toitures. Planchers, etc.

Constructions de grande résistance, économiques et à l'épreuve de l'action du feu et de l'eau.

CONCESSIONNAIRES :

Ferrari, Lausanne.
Peujoulat, Genève.
Basler Baugesellschaft.
Chaudet frères, Clarens.
Studeli et Probst, Soleure.
Société Mordasini et Holliger, Neuchâtel.
Anselmier et Gautschi, Berne.
E.-A. Westermann, St-Gall.
Adolphe Fischer, Fribourg.
Léon Girod, Fribourg.
Conrad Zchokke, Aarau.
Julien Chapuis, Nidau.
J. Bischofsberger & Cie, Rorschach.
Pouzaz & Barzighini, Bellinzone
Zali, à La Sarraz.
Locher & Cie, Zurich.
Vallaster (Joseph), Lucerne.
Haag, Bienne.
Garoni, à Ependes, Yverdon.

Les demandes de PROJETS et DEVIS gratuits peuvent être adressés soit aux concessionnaires, soit au Bureau central.

Lausanne. — Imprimerie H. Vallotton & Toso, rue de la Louve, 2.